



Adhésion à la carte association des parents d'élèves

Par **4zyeux**, le **08/12/2009** à **18:33**

Bonjour,

Mes enfants sont scolarisés dans une école publique primaire. Y a t'il obligation d'adhérer à l'association des parents d'élèves ? pour que les enfants aient les mêmes avantages que les autres enfants pour les sorties et spectacles organisées dans le cadre et le temps scolaires ... Il nous oblige à adhérer pour bénéficier de se principe sinon les parents de l'enfant doivent payer la sortie plus cher que les autres. Ont ils le droit ? et quel est l'article de loi et le rôle du directeur de l'école